

FscqP-2017-17a

Pessac, le 20 mai 2017

Annexe au compte-rendu « Rencontre avec Monsieur le Maire » : FscqP-2017-17

Réflexions sur l'animation des quartiers et vie associative

I- Présentation de l'animation des Quartiers :

Les Comités et Syndicats de Quartiers ne sont pas des Associations comme les autres du point de vue animation. Elles drainent des milliers de Pessacais tant dans leurs animations particulières que dans des animations réalisées en partenariat avec la ville.

Plusieurs manifestations à l'initiative de la Fédération et en partenariat avec la ville :

- Carnaval de Pessac.
- Musique dans les Quartiers.

Mais aussi des initiatives intégrées dans les manifestations de la ville.

- Fête de la musique
- Journées du Patrimoine et en 2016 fête des places
- Repas de voisins

Des initiatives propres aux quartiers.

- Fête de Quartiers
- Animation culturelle : chorale, théâtre, atelier et expositions : peinture, dessins, danse...
- Chasse aux œufs de Pâques, galette des rois
- Feux de la Saint Jean, sardinade...
- Vide Grenier, Broc'Art...
- Concours de Pétanque, loto, concours de Belote
- Gymnastique (en salle et à la piscine), marche, taï chi
- Etc

Cet ensemble à permis de drainer des milliers de personnes qui aujourd'hui se sentent bien dans nos quartiers dans notre ville. Tout cela est réalisé grâce au dynamisme de nos bénévoles mais aussi aux supports de la ville. Nous venons de le constater ; si la ville met son véto ces animations n'auront pas lieu :

Ex: Carnaval de Pessac en partenariat avec la Fédération. N'oublions pas que c'est notre fédération qui a relancé cette animation.

II- Relations avec le service vie-associative :

- Un service Vie Associative ouvert à mi-temps.
- Demandes de subvention : dossiers complexes (de 10 à 25 pages et pouvant concerner plusieurs services vie associative, culture, transports, sports, CCAS...)
- Demande de matériel : délais de réponses importants
- Des documents administratifs incohérents (loteries, lotos...)
- Affichage temporaire associatif
 - Demande et validation de cet affichage (max 20 affiches)
 - Visas pour les affiches.

Gestion des maisons de quartier.

- Maison de quartier : rappel de la priorité aux Comités et Syndicats de Quartiers.
 - Utilisation par des Associations autres que 1901 ?
 - Problème de fonctionnement du WIFI.
 - Pas de panneau d'affichage.
 - Pas de présentoir
 - Problème d'entretien des salles.
 - Exigüité pour certaines
 - Particularité pour l'organisation de Quine : traité administrativement comme une tombola.
- Et pour d'autres salles telles le Galet ou l'auditorium, impossibilité d'organiser certaines manifestations à titre gratuit comme par exemple pour une activité culturelle : coût de 400 € (rien à voir avec la sécurité mais uniquement avec la gestion de la salle et du matériel)

Fonctionnement du petit Clément V

Libre service dangereux pour le matériel et les hommes et difficulté d'usage pour certaines associations :

- Utilisation de l'ordinateur
- Utilisation du matériel de reprographie
- Utilisation de la plieuse
- Utilisation du massicot

Reprographie:

- Bonne impression du tirage réalisée par l'imprimerie de la ville mais demande de ramener le chiffre de 500ex à 400
- Facturation des travaux de l'imprimerie ?
- Lenteur de l'imprimante en libre service, délais parfois importants pour les impressions en nombre

III-Subventions à la fédération des syndicats et comités de quartier

- Fonctionnement : diminution de 33% : Cette année en baisse : de 1500€ à 1000€
- Aide à la communication : subvention demandée pour la Fédération et l'ensemble des syndicats et Comités de Quartiers : montant 3000€ non attribué ce jour.
- o Musique dans les Quartiers : montant attribué en 2016 : 8100€ à permis 13 animations dans les différents quartiers de la ville. A ce jour aucune demande réalisée suite à une absence information près des syndicats et comités de quartiers.

Jean-Claude Juzan- commission animation des quartiers